

# PROCES VERBAL

## Bureau du 16 juin 2016

<b>Membres</b>			
Luc	DELLA-VALLE	Déols	Présent
Christophe	VANDAELE	Vendœuvres	Présent
Gil	AVEROUS	Châteauroux	Excusé
Michelle	YVERNAULT-TROTIGNON	Buzançais	Présente
Jacky	DEVOLF	Arthon	Présent
Didier	BARACHET	Ardentes	Absent
Jean	PINIER	Etrechet	Présent
Jean-Pierre	LEMIERE	Montierchaume	Présent
Michel	BLONDEAU	Conseil départemental	Absent
Jacques	BREUILLAUD	Jeu-les-Bois	Présent
Jean-Claude	BALLON	Mâron	Présent
Rodhène	POPINEAU-FRANQUET	Coings	Présente
Patrice	BOIRON	Neuillay les Bois	Excusé remplacé par Mme Béatrice POULET
Béatrice	POULET	Neuillay les Bois	Présente remplace M Patrice BOIRON
Marie Solange	HERMEN	Niherne	Présent
Bernard	GONTIER	Villedieu-sur-Indre	Présent
Philippe	YVON	Chézelles	Présent

<b>Invités (ées) Présents (es)</b>			
Anne ROGEON, Pays		Directrice	
Jérémy DESTOUCHES		SCoT	

La séance est ouverte par le Président Monsieur Luc DELLA -VALLE à 18 heures 00.

**Point n° 1 : Approbation du procès-verbal du bureau du 26 avril 2016**

Le bureau s'est réuni le 16 juin sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Les membres du bureau du Pays Castelroussin, à l'unanimité valident le procès-verbal du 26 avril 2016.

**Point n° 2 : Ordre du jour du prochain comité syndical**

1. Approbation du procès-verbal du 23 mai 2016
2. Validation du bilan 2015
3. Débat sur le PADD
4. Questions diverses

M. DELLA-VALLE insiste sur l'importance de la présence des membres dans les commissions du SCOT. Des points importants vont être traités, notamment celui de la réduction de la consommation foncière.

Mme TROTIGNON ajoute qu'un rééquilibrage va devoir être opéré entre les PLU grenellisés, ceux qui ne le sont pas encore et les anciens POS au niveau des zones AU.

M. VANDAELE s'inquiète de la réaction des administrés à qui les élus vont aller expliquer que leur terrain, d'une certaine valeur car constructible, va passer en non constructible.

Il est décidé de réunir l'ensemble des maires et le comité syndical le 7 septembre à 18h afin de bien expliquer les enjeux de la réduction de la consommation foncière.

Il est proposé également que Jérémy DESTOUCHES rencontre préalablement les élus communautaires de la CCVIB et de Châteauroux Métropole afin de les sensibiliser sur les objectifs à arrêter dans le SCOT.

M. VANDAELE propose à M. DESTOUCHES d'intervenir au bureau de la CCVIB le 6 juillet prochain. Il sera demandé à M. AVEROUS la possibilité de réunir une conférence des maires de Châteauroux Métropole fin août, début septembre.

**Point n° 3: Arbitrages et décisions sur les dossiers de demandes de subvention à adresser au Conseil Régional.**

- **Extension de la ZI de Buzançais - CCVIB**

**Intitulé de l'opération : Extension de la ZI de Buzançais**

**Organisme porteur de projet : Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne**

**Thématique du contrat dans laquelle s'inscrit le projet : 1. Développement économique**

Budget prévisionnel :

DÉPENSES		RECETTES	
NATURE	MONTANT HT	NATURE	MONTANT HT
Achat terrain	278 979,90 €	Subvention État 40 % sollicités soutien à l'investissement	551 769,70 €
Maitrise d'œuvre DAYOT	93 750,00 €	Contrat de Pays (à demander : 50 % du reste à charge)	254 800,00 €
Dossier Loi sur l'Eau ADEV	23 592,85 €	Vente de terrains (réalisée)	26 036,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage Loi sur l'Eau	5 978,72 €	Vente de terrains à réaliser	291 960,00 €
Sondages géotechnique	4 615,00 €	Emprunt (à mobiliser)	254 858,55 €
Levé topographique et récolement	16 657,22 €		
Travaux (Suite résultat A.O)	949 000,00 €		
Frais d'appel d'offres (estimés)	2 000,00 €		
Frais d'enquête publique	3 138,56 €		
Coordonnateur SPS	1 320,00 €		
Panneau Région Centre	392,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 379 424,25 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 379 424,25 €</b>

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Début des acquisitions en octobre 2012, travaux en juin 2016

Lieu(x) de réalisation : ZAC de Buzançais

Description de l'opération :

**Historique :**

La commune de Buzançais a créé cette Zone d'Aménagement Concertée en 2001 sur une superficie de 104 Ha.

Cette ZAC a fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 20 Juin 2005 au titre de la collecte et du rejet des eaux pluviales.

L'implantation de l'entreprise SIDER en 2008 a conduit au déplacement d'une partie du ru de la Paudière, déplacement qui n'était pas prévu dans le dossier de demande initial.

Suite à l'intégration de la commune de Buzançais le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Communauté de Communes Val de l'Indre – Brenne est devenue maître d'ouvrage et elle a déposé un nouveau dossier Loi sur l'Eau pour faire évoluer l'arrêté préfectoral initial de 2005. De plus, ce nouveau dossier a permis l'extension de ladite zone sur une surface de 4 ha.

**Descriptif de l'opération :**

Le déplacement du Ru de la Paudière a été rendu nécessaire par le projet d'extension de l'entreprise SIDER qui correspond à la création d'un nouveau bâtiment de 7 000 m<sup>2</sup> et la création de 20 emplois supplémentaires.

La Communauté de Communes a procédé à de multiples acquisitions auprès de la commune de Buzançais et de différents particuliers pour pouvoir réaliser les travaux nécessaires.

La Communauté de Communes a tout d'abord fait réaliser un plan topographique et un relevé des réseaux afin d'avoir une base actualisée nécessaire pour la réalisation d'un nouveau Dossier Loi sur l'Eau par le cabinet ADEV Environnement. Ce dossier a été déposé en septembre 2015. L'enquête publique a eu lieu au mois de décembre 2015. Le passage devant le CODERST s'est déroulé le 7 mars 2016 avec un avis favorable de ce comité.

Les travaux qui vont être réalisés cette année sont les suivants :

- Déplacement et renaturation du Ru de la Paudière
- Création de 5 bassins d'orages dont un enterré
- Extension des réseaux d'eaux pluviales
- Renforcement de voirie

La consultation des entreprises a eu lieu en mars et avril 2016.  
Le début des travaux est prévu en Juin 2016.

Avis favorable des membres du bureau

- **Plan d'eau de Saint Genou – CCVIB**

**Intitulé de l'opération : Aménagement du plan d'eau de Saint Genou**

**Organisme porteur de projet : Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne**

**Thématique du contrat dans laquelle s'inscrit le projet : 10. Activités sportives et de loisirs**

Budget prévisionnel :

Dépenses HT		Recettes	
Année 2013 : acquisition, études, maîtrise d'œuvre	37 094,17	Contrat régional 40 %	143 800,00
Année 2014 : création et aménagement de la plage, équipements mobiliers	44 148,45	Emprunt	215 921,23
Année 2015 : accès, voirie, acquisition mobilier et jeux	48 960,53		
Année 2016 : acquisition mobilier, terrain de boule	14 368,08		
Année 2017 : construction du poste de secours, installation eau potable	215 150,00		
<b>TOTAL</b>	<b>359 721,23</b>	<b>TOTAL</b>	<b>359 721,23</b>

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Juillet 2012

Lieu(x) de réalisation : Route d'Argy, commune de Saint Genou

Description de l'opération :

La Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne est propriétaire du site d'environ 51 ha et composé d'un plan d'eau d'environ 40 ha issu de l'exploitation d'une carrière.

Le projet d'aménagement s'est basé sur une étude de faisabilité technique et économique faite par l'ADEV en 2011 et validée par les élus.

Cette opération se réalise par tranches annuelles depuis 2013. Elle est basée sur le respect du paysage et de l'environnement, et la nécessité de créer un site de loisirs accessibles à tous.

Ainsi, une partie du site est mise à disposition de l'association de pêche « Les amis du plan d'eau ». L'autre partie étant aménagée en base de loisirs.

Cette partie « loisirs » a été et sera aménagée comme suit :

- Année 2013 : Acquisition de deux parcelles boisées jouxtant notre propriété, réalisation du profil de baignade et choix d'un maître d'œuvre pour la réalisation d'une plage.
- Année 2014 : Travaux de création d'une plage, achat et pose d'aménagement divers, achat de matériels pour la plage.
- Année 2015 : Achat et installation de jeux pour enfants et d'un parcours sportif, réfection d'une portion du chemin de circulation.
- Année 2016 : Achat de mobilier, extension de la plage et création d'un terrain de pétanque.
- Année 2017 : Raccordement du site au réseau AEP, construction d'un poste de secours avec sanitaires, préau et local buvette.

La fréquentation du plan d'eau sur les deux mois d'été juillet et août est passée de 3000 personnes en 2014 à 9000 personnes en 2015.

Avis favorable des membres du bureau

- **ID en campagne : projet d'animation du train touristique**

**Intitulé de l'initiative : Favoriser la dynamique touristique du train du Bas Berry en créant un produit touristique**

**Organisme porteur de projet : Syndicat mixte pour la valorisation du train touristique Argy-Valençay**

Cette initiative est présentée par le Pays de Valençay en Berry auquel s'est associé le Pays Castelroussin.

Description de l'opération :

Le "Train du Bas-Berry" a son origine en gare d'Argy, et dessert Pellevoisin, Heugnes. et parvient ensuite à Ecueillé, centre technique du réseau et point de départ actuel des trains. La ligne repart ensuite vers l'est, dessert la base de loisirs de la Foulquetière, puis la commune de Lucay-le-Mâle, terminus actuel de la ligne.

L'intérêt de la ligne sur le plan du patrimoine est concrétisé au travers de l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 18 janvier 1993 de

l'ensemble des bâtiments de Luçay à Argy, ainsi que de la section de ligne Luçay – Ecueillé. **C'est le plus important ensemble ferroviaire métrique protégé existant à ce jour en France.**

Les enjeux de cet équipement sont les suivants :

- Un impact économique certain mais à conforter et structurer
- Un patrimoine méconnu à réaffirmer

Dans ce contexte, l'initiative a été construite pour **créer un produit touristique d'une journée, destiné aux autocaristes**, au printemps et à l'automne (hors haute saison) dans l'objectif de :

- Favoriser la dynamique touristique du train
- Mettre en place une communication sur le produit
- Créer une synergie touristique impliquant une diversité d'acteurs.

### Contenu de l'initiative

L'initiative est structurée autour de 3 axes :

- Mieux organiser l'offre touristique, vecteur d'un partenariat et d'une mise en réseau
- Impulser une valorisation continue du train touristique
- Rayonner en élargissant le territoire de circulation vers l'ensemble du Boischaud Nord et au-delà

Contenu de l'initiative		Dépenses		Recettes	
Projet A Entretien de la voie de chemin de fer SABA	3 recrutements pour assurer la circulation touristique	Charges salariales	66 369,60	Etat	50 280,00
		Frais de communication	6 000,00	IDEC PCVI	5 522,40
				IDEC P. Valençay	5 522,40
				Autofinancement	11 044,80
			<b>72 369,60</b>		<b>72 369,60</b>
Projet B Promotion et commercialisation OTSI Valençay	Développement des outils de communication	Charges salariales	17 424,00	Vente prestations de groupe	8 767,00
		Frais de com et déplac.	7 000,00	IDEC PCVI	5 845,00
		Achats prestations de groupes	4 800,00	IDEC P. Valençay	5 845,00
				Autofinancement	8 767,00
			<b>29 224,00</b>		<b>29 224,00</b>
Projet C Animations théâtrales et musicales Caméléon productions	Animations sur le parcours du train touristique	Repérage, recherches préparation	3 155,00	Billetterie	24 897,50
		Mise en scène	8 640,00	IDEC PCVI	12 448,75
		Représentation	38 000,00	IDEC P. Valençay	12 448,75
			<b>49 795,00</b>		<b>49 795,00</b>
Projet D Location de véhicules anciens Amis du Musée de l'Automobile de Valençay	Assurer en complément du train des liaisons en véhicules anciens valorisant le patrimoine automobile	Location	10 000,00	IDEC PCVI	3 300,00
		Carburant et frais	2 200,00	IDEC P. Valençay	3 300,00
				Autofinancement	5 600,00
			<b>12 200,00</b>		<b>12 200,00</b>
Projet E Promotion des produits gastronomiques Association des vins et fromages de Valençay	Proposer des produits AOC lors des sorties de trains	Sans financement ID en campagne			
Projet F Promotion des spécialités culinaires APAJH 36 (ESAT d'Argy)	Proposer un repas berrichon avec des produits locaux	Charges salariales	10 230,00	Repas	16 500,00
		Matières premières	10 500,00	IDEC PCVI	3 615,00
		Location de vaisselle	3 000,00	IDEC P. Valençay	3 615,00
			<b>23 730,00</b>		<b>23 730,00</b>
Projet G Animer le domaine d'Argy Club du Vieux Manoir	Accueillir au château d'Argy pour le temps du repas et visite du château	Charges salariales	5 134,80	IDEC PCVI	1 283,70
				IDEC P. Valençay	1 283,70
				Autofinancement	2 567,40
			<b>5 134,80</b>		<b>5 134,80</b>
Participation ID en campagne de chaque Pays			32 014,85		

Avis favorable des membres du bureau sous réserve de la promotion du territoire et du rapprochement avec les offices du tourisme du Pays castelroussin.

- **Acquisition d'un semoir semis directs – CUMA de la Cité**

**Intitulé de l'opération : Acquisition d'un semoir semis directs**

**Organisme porteur de projet : CUMA de la Cité**

Thématique du contrat dans laquelle s'inscrit le projet : 8.C biodiversité-matériel agricole permettant des pratiques favorables à la biodiversité et à l'eau

Budget prévisionnel :

Dépenses HT		Recettes	
Semoir sous couvert	48 287 €	Contrat régionale 35 %	25 700 €
Cuve frontale 2500 l	25 400 €	Emprunt	38 380 €
		Autofinancement	9 607 €
	73 687 €		73 687 €

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : septembre 2016

Description de l'opération :

L'acquisition en commun de ce matériel a pour objectif de mettre en place au sein de la CUMA une activité de semis sous couvert. L'intérêt de cette nouvelle technique (agriculture de conservation des sols) est de ne pas diluer la matière organique pour améliorer la structuration du sol permettant de diminuer le recours aux engrais minéraux par une meilleure exploration racinaire des plantes dans les horizons.

L'investissement collectif dans ce type de matériel très coûteux dans le cadre de la CUMA permet de mutualiser les coûts et donc de diminuer les charges de mécanisation.

Avis favorable des membres du bureau

- **Aménagements d'une fromagerie – Ferme de Beaumont**

**Intitulé de l'opération : Création d'un espace de vente**

**Organisme porteur de projet : SCEA Ferme de Beaumont**

**Thématique du contrat dans laquelle s'inscrit le projet : 13. B  
Agriculture/développement des circuits courts et de la diversification agricole**

Budget prévisionnel :

<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes</b>	
Maçonnerie – carrelage	1 890,66 €	Contrat régional 40 % Fonds propres	7 300,00 € 11 199,24 €
Froid climatisation	7 041,20 €		
Doublage, bardage	6 180,38 €		
Electricité	705,00 €		
Menuiserie	320,00 €		
Carrelage	1 261,00 €		
Papier d'emballage imprimé	1 001,50 €		
Sonnette	99,50 €		
<b>TOTAL</b>	<b>18 499,24 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 499,24 €</b>

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Hiver 2015/2016

Lieu(x) de réalisation : Ferme de Beaumont 36330 DÉOLS

Description de l'opération :

La ferme de Beaumont appartient à Luce et Yves BODIN, qui exploitent environ 60 ha en agriculture biologique. A la retraite d'Yves BODIN début 2016, leur fille Florence BODIN a décidé de reprendre l'exploitation avec sa mère sous la forme d'une SCEA. Yves BODIN reste très présent sur l'exploitation.

Elles ont monté un projet de modernisation et de mise aux normes de l'outil de travail : fromagerie, salle de traite, achat de matériel et création d'un espace de vente directe à la ferme.

Souhaitant développer les marchés, le cheptel a été augmenté par l'élevage et la sélection interne de chevrettes.

Les céréales et le foin produits en bio sont entièrement consommés sur l'exploitation.

La production est entièrement vendue en vente directe : 70 % à la ferme, 20 % sur les marchés de Déols et Châteauroux, 10 % dans les restaurants, traiteurs, coopérative bio.

La vente à la ferme était faite dans un local aménagé à côté de la fromagerie dans un ancien bâtiment éloigné de la chèvrerie. Les aménagements permettent de tout regrouper sur un seul site sous un grand hangar.

Le site de l'exploitation présente des atouts indéniables et un fort potentiel de développement : Située en zone périurbaine (La Martinerie), à proximité des voies de communication rapides (autoroute, rocade).

Avis favorable des membres du bureau :

- **Acquisition de matériel – gestion différenciée des espaces publics – commune de Vendoeuvres**

**Intitulé de l'opération : Acquisition de matériel**

**Organisme porteur de projet : Commune de Vendoeuvres**

**Thématique du contrat dans laquelle s'inscrit le projet : 8.D Gestion alternative des espaces publics**



Budget prévisionnel :

Dépenses HT		Recettes	
1 désherbeur thermique, 1 désherbeur mécanique, 1 débroussailleuse à lame, 1 bineuse sarcleuse	5 725,00	Contrat régional 40 % Agence de l'eau Fonds propres	2 200,00 2 110,00 1 415,00
	5 725,00		5 725,00

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 3<sup>ème</sup> trimestre 2016

Description de l'opération : Depuis 2011 la commune s'est engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides et a conventionné avec Indre Nature et le CPIE. Plusieurs actions sont prévues par convention avec ces deux prestataires : La réalisation d'un plan de gestion différencié, un test de végétalisation de trottoirs, le lancement d'une opération de fleurissement participatif et l'utilisation de la flore spontanée pour le fleurissement.

L'acquisition de ce matériel entre dans le cadre de ce programme et se substituera à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avis favorable des membres du bureau

- **Utilisation de l'enveloppe fongible**

Les membres du bureau souhaiteraient une fongibilité entre l'enveloppe additionnelle logement de 66 500 € (aucun dossier à ce jour) et l'enveloppe habitat-foncier (solde prévisionnel de - 124 100 €).

Par ailleurs les membres confirment leur souhait que la majeure partie de l'enveloppe non affectée (1 157 694 €) puisse être réaffectée au module sport (- 1 050 000 €).

**Point n° 4 : Questions diverses**

|

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 h 30.